



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

### REUNION PUBLIQUE DU 8 AOUT 2016 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DE SAINT GERVAIS

Présents Municipalité : Jean Marc PEILLEX, Marie Christine DAYVE, Michel STROPIANO, Céline COLETTI BLANC-GONNET, Corinne COLIN, Daniel DUMERIL

Services municipaux : Aurélie VIAU, Joël JIGUET

Secrétaire de séance : Aurélie VIAU

#### **Bilan de l'hiver 2015-2016 :**

La saison d'hiver s'est bien déroulée, avec une augmentation de la fréquentation de +8%, ce qui est supérieur aux stations voisines. Ce succès est le fruit de la politique menée depuis de nombreuses années sur le territoire, dont notamment le soutien de la collectivité et du Département aux équipements de sécurisation de l'enneigement.

#### **Thermes de Saint Gervais**

Les thermes, la source et les marques des produits dermocosmétiques appartiennent à la commune de Saint Gervais. Leur exploitation a été confiée en 1991 à la « Société des Thermes de Saint-Gervais Les Bains » détenue par la société Rivadis Holding jusqu'au 31 décembre 2031.

Le Conseil municipal, réuni le 3 août dernier, a approuvé à l'unanimité la cession de la totalité des actions de la « Société des Thermes de Saint-Gervais Les Bains » détenues par la société Rivadis Holding au groupe L'Oréal.

La qualité des produits dermocosmétiques de Saint Gervais, réalisés avec 100% d'eau thermale, a attiré l'attention du groupe L'Oréal qui souhaite maintenant les exploiter.

C'est une opportunité extraordinaire pour la Commune, car L'Oréal va restructurer l'établissement thermal, les espaces de soins, le parcours des bains ainsi que le parc thermal. Un programme d'investissement de 4 millions d'euros est prévu.

S'agissant des produits dermocosmétiques vendus sous les différentes marques appartenant à la Commune (Saint-Gervais Mont-Blanc, Mont-Blanc Saint-Gervais, Saint-Gervais les Bains, Eau Thermale Saint-Gervais Mont-Blanc, Saint-Gervais Cosmétiques, Thermes de Saint-Gervais), ceux-ci vont bénéficier de la formidable assise commerciale de L'Oréal. Les redevances ainsi reversées à la Commune seront plus importantes qu'à l'heure actuelle, et le nom de Saint Gervais sera reconnu internationalement.

#### **Projets hôteliers**

La commune de Saint Gervais manque de « lits chauds ». Mais grâce à la notoriété de la station, des investisseurs ont pour projet de développer cet accueil touristique.

Après deux recours contre le permis de construire ayant engendré deux années de retard, la première pierre de l'hôtel 4 étoiles sur la propriété « Doux » a pu être posée le 18 juin 2016. La livraison est prévue fin 2017, début 2018.

---

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE  
T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com  
Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64  
Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Principales caractéristiques du projet :

- « Maison Doux » rénovée avec 5 suites et réception au rez-de-chaussée
- Bâtiment neuf avec 59 chambres standard et 15 chambres supérieures
- Restaurant
- Terrasse avec piscine extérieure
- Salles de réunions
- Spa, salle de fitness
- Parking en sous-sol et sous le parking du TMB

### **Tour de France**

Le Tour 2016 fut celui des trois monts : Mont Saint Michel, Mont Ventoux et Mont-Blanc.

Sur les 22 étapes, celle de Saint Gervais fut mémorable, avec une victoire française – la seule du Tour 2016 - à l'arrivée du Bettex.

La commune a su gérer au mieux la forte affluence du public, grâce à la mise en place d'un réseau de navettes et à la participation de la STBMA qui a transporté gratuitement près de 10.500 personnes à la montée du DMC. Les journalistes ont beaucoup communiqué sur la station sous le nom de « Saint Gervais Mont-Blanc », identité commerciale de la commune, qui reste toujours très attachée à ses thermes comme nous venons de le voir.

### **Eglise de Saint Gervais**

La baisse des dotations de l'Etat aux communes, le prélèvement supplémentaire du fonds de péréquation, ne facilitent pas les investissements locaux. Cependant, grâce à l'opportunité de pouvoir mobiliser des aides européennes, les travaux de restauration de l'église de Saint Gervais ont enfin pu se concrétiser.

C'est dans le cadre d'un programme européen entre la France et l'Italie (programme ALCOTRA) que les communes de Saint Gervais et de Valgrisenche ont pu déposer un dossier de candidature pour la réhabilitation du patrimoine d'art sacré, permettant de mobiliser 85% de subvention sur une enveloppe de 3 millions d'euros à partager entre les deux projets français et italiens, à condition de réaliser l'ensemble des actions dans un délai de 18 mois. Ce dossier a donc été préparé bien en amont et défendu par le Maire lors de sa présentation devant les instances compétentes.

Les consultations du marché de travaux ont été fructueuses car les offres de prix ont été 30% inférieures aux estimations. Ainsi des travaux supplémentaires vont pouvoir être réalisés : la rénovation du clocher, des abords de l'église et la mise en lumière.

Le parti pris de restauration des décors intérieurs a été mené en concertation avec la Direction régionale des affaires culturelles, compte-tenu de la présence de trois périodes de décors. Il a été retenu un décor des murs intérieurs assez léger, soulignant les décors du 18<sup>e</sup>, et permettant de s'intégrer avec les vitraux latéraux qui seront d'un style contemporain, réalisés par le père Kim en Jong. Grâce à l'intervention de Monsieur Caqueneau nous avons pu découvrir ces œuvres, qui ornent aujourd'hui les vitraux de la chapelle de Cupelin. Cette insertion artistique contemporaine permettra de faire le lien entre l'art Baroque, très bien représenté à l'église de Saint Nicolas, et l'art contemporain comme celui de l'église de Notre Dame de Toutes Grâces au plateau d'Assy, conformément aux vœux du comité ALCOTRA.

---

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE  
 T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com – mairie@saintgervais.com  
 Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64  
 Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas – T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Parmi les autres travaux qui seront réalisés : réouverture d'une baie dans la nef, suppression de la porte-tambour, installation d'un système d'ouverture/ fermeture automatique des portes.

Le père Baud prend sa retraite, et un nouveau père sera nommé par l'Evêché cet automne. Les locaux du presbytère étant trop grands, une solution de logement sera recherchée à proximité de l'église (probablement dans les locaux du Spar actuel qui sera réhabilité avec des commerces en rez-de-chaussée et 5 appartements en locatif à l'étage).

### **Bâtiment de l'Ancolie**

Dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades des immeubles du centre-ville, le mur borgne du bâtiment de l'Ancolie sera repeint par une fresque représentant l'atterrissage du premier avion au col du Goûter

### **Travaux routiers**

Dans le cadre du Tour de France, le Département a consacré une enveloppe supplémentaire de 3 millions d'euros pour la réfection de routes. Les routes de Saint Nicolas et du Bettex ont ainsi pu être partiellement refaites, et des subventions ont été accordées pour les travaux sur les routes communales (route des Amerands, Fayet du Haut). Par ailleurs, la commune a programmé les travaux habituels de rénovation des routes communales (Fayet du Milieu, chemin des Pissenlits).

Un marché à bon de commandes a été lancé, pour accélérer les travaux de réfection des enrobés. Ainsi, l'année prochaine les travaux pourront se faire plus tôt dans le printemps

Sur l'avenue de Miage cet automne, l'enrobé sera refait entièrement et en un seul passage pleine largeur, entre le rond-point Gontard et le camping. Ces travaux se réaliseront de nuit, avec une fermeture totale à la circulation (comme ce fut le cas au Fayet, sur le pont du TMB)

### **Domaines skiables.**

Les concessions avec la STBMA et la SEMJ se terminent en 2019. L'ensemble des installations reviendront à la commune à cette date et un nouveau cahier des charges est à définir pour en confier de nouveau l'exploitation, avec un programme d'investissements dont la durée d'amortissement détermine la durée du contrat de concession. L'exploitant actuel est allé bien au-delà du programme d'investissements initialement prévu, en construisant en plus les télésièges de la Croix du Christ, du Mont Rosset, du Mont Joux, la rénovation du DMC et un programme ambitieux d'enneigement. Le télésiège de l'Epaule sera quant à lui remplacé pour l'hiver prochain.

Du côté du Prarion, le nouveau télésiège des « mélèzes » a été installé en remplacement de deux installations existantes.

La commune de Saint Gervais a été pour la première fois associée à la Coupe du Monde du Kandahar, avec une participation de 50.000 € - à titre de comparaison, la participation de la Commune au Tour de France a été de 110.000 € HT, au Critérium du Dauphiné 80.000 € HT, au Festival de l'Humour 180.000 € HT -



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

### Révision du PLU

Cette révision a pour objectif de se mettre en conformité avec les objectifs des lois « Grenelle II », « ALUR » et « Macron », visant à densifier les constructions, à limiter l'étalement urbain et à reconsidérer les zones d'urbanisation future en fonction du développement démographique.

L'enquête publique s'est terminée le 5 août 2016 et très peu de remarques ont été consignées.

Les prochaines étapes consisteront à la prise en considération de ces remarques, de celle de l'Etat qui souhaite qu'un effort supplémentaire soit fait sur la réduction des zones constructibles, pour une présentation au conseil municipal de novembre 2016.

### **Echanges avec le public :**

- Quelle vision d'avenir pour Saint Gervais ?

Veiller à développer la population permanente tout en maintenant un équilibre avec l'accueil touristique, pour développer l'économie locale.

La révision du PLU n'apporte pas de révolution par rapport au PLU de 2005, et laisse toujours la part aux projets de développement :

- A Saint Nicolas, qui souffre d'un manque de « lits chauds », un projet d'hôtel est déposé et a été autorisé, mais un recours a été formulé contre le permis de construire par le propriétaire mitoyen.
- Au Bettex, aux Communailles et aux Bétasses, d'autres projets sont aussi en cours. Celui des Bétasses a fait l'objet d'une procédure d'autorisation au titre des Unités Touristiques Nouvelles.
- Au Fayet, 150 logements sont prévus.

- Un projet de télési à Bétasses ?

Ce projet n'a pas été inclus dans le projet immobilier aux Bétasses, figurant comme une hypothèse. Il devra faire l'objet d'une même procédure d'autorisation au titre des Unités Touristiques Nouvelles.

Il est cependant certain que les Bétasses ou les Communailles souffrent d'un manque de liaison directe avec le Bettex. Une solution serait à rechercher avec un itinéraire de retour à skis vers le Bettex.

La modernisation de la remontée mécanique des Communailles sera également à intégrer dans le cahier des charges du futur exploitant.

- Projet de liaison avec le domaine skiable des Contamines Montjoie

Ce projet a été étudié depuis de longues années par le syndicat intercommunal qui regroupe les communes des Contamines Montjoie, Megève, Demi-Quartier et Saint Gervais. Mais le Maire actuel des Contamines refuse de siéger au syndicat et interdit aux autres membres d'y siéger.

Le projet de Funi-Flaine risque de capter la clientèle de ski à la journée. Elle représente environ 70% des journées skieurs aux Contamines. Ce projet, pourtant soutenu par le Département, va à l'encontre du développement des autres stations de la Haute Savoie



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

- Quelle perception du domaine skiable à 20 ans, avec le réchauffement climatique ?  
Le climat est plutôt affecté par un dérèglement que par un réchauffement. Nous observons un décalage des périodes de froid et de neige. Les périodes de froid étant plus courtes, il faut savoir mettre en œuvre rapidement l'enneigement sur les secteurs les plus sensibles.  
Il faut aussi travailler sur l'élargissement de l'offre d'activités touristiques en hiver, le tout dans un esprit collectif de station.
  
- Devenir de l'ancien refuge du Gouter.  
La ministre de l'écologie a acté le maintien de l'ancien refuge du Gouter, qui est redevenu propriété communale. Cette décision permettra de régler les problèmes de lits manquants dans le nouveau refuge, et de volume recueil trop petit en cas de nécessité d'évacuation.  
La commune travaille avec le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) de la Haute-Savoie pour définir un programme de travaux.

Le Maire,  
Conseiller Départemental du Canton  
du Mont-Blanc



Jean-Marc PEILLEX